



Dans le cadre du programme de préservation des zones humides du Plateau des Bornes, le Contrat de Territoires du plateau des Bornes 2020-2024, Asters CEN 74 organise une :



- INVITATION -

Formation à la réglementation en milieu rural Samedi 10 avril 2021, de 9h à 12h A la salle des associations d'ARBUSIGNY

Formation dispensée par Brice HENRIOT, agent de l'Office National des Forêts (ONF)

Qu'est-ce que la Brigade sentinelle ?

Cavaliers, promeneurs, cyclistes, agriculteurs, chasseurs, riverains, quadeurs,... depuis 2017, une quinzaine de volontaires locaux s'est engagée dans la Brigade sentinelle du Plateau des Bornes. Soucieux de voir cohabiter les différents usagers des sentiers dans le respect de leurs milieux ruraux, ils diffusent des messages de bonnes pratiques.

Alors si vous aussi, vous partagez ces valeurs et souhaitez veiller à la préservation de votre environnement et à la conciliation des usages, vous pouvez les rejoindre et assister à cette formation !

Au programme :

- ✓ Présentation de la Brigade Sentinelle
- ✓ Textes de loi sur la fréquentation des milieux ruraux
 - ✓ Présentation de supports utiles
 - ✓ Échanges sur des situations possibles

Renseignements et inscriptions :

Inscription obligatoire et gratuite

Par mail à manon.salerno@cen-haute-savoie.org

Ou par téléphone au 06 58 99 49 24

Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie

smecru
SYNDICAT
DE RIVIÈRES
DES USSES

Office National des Forêts

haute
savoie
le Département

La formation se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur liées à la COVID19 (respect des distances sociales recommandées, port du masque obligatoire, désinfectants à disposition).